

ORDRE DES AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE FORT DE FRANCE

CITE JUDICIAIRE – 35, BOULEVARD GENERAL DE GAULLE – CS 20447 – 97205 FORT DE FRANCE CEDEX
05 96 48 41 23 – 05 96 48 48 46 – ☎ 05 96 48 42 90 - SIRET : 313 943 987 00021
Email : ord.avoc.fdf@wanadoo.fr

Fort de France, le 11 février 2016

COMMUNICATION

Mes Chers Confrères,

Depuis le début de l'année, notre Barreau est investi dans une démarche de communication relevant de la publicité fonctionnelle qui m'amène à rencontrer tous les élus de la Martinique mais également les représentants d'institutions privées ou de professionnels tels que les experts-comptables, les notaires, les huissiers, les artisans, la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture etc..

C'est ainsi que j'ai pu déjà rencontrer :

- ▶ le Maire de Fort de France le 08 janvier 2016
- ▶ le Président de l'Assemblée de la CTM
- ▶ le Maire de Sainte-Marie
- ▶ le Maire de Ducos
- le 25 janvier 2016
- ▶ le Maire du Carbet le 1^{er} février
- ▶ le Maire de Saint-Joseph
- ▶ Le Maire du Lamentin
- le 02 février 2016
- ▶ le Président de la CCIM le 4 février 2016
- ▶ le Maire de Case-Pilote le 05 février 2016

Lors de ces rencontres, dont je vous dresserai le bilan le moment venu, j'ai été accompagné de confrères, membres ou non du Conseil de l'Ordre, qui étaient disponibles parmi lesquels :

- ❖ Monsieur le Bâtonnier Daniel ROMAIN
- ❖ Maître Katia REGIS
- ❖ Maître Margaret TANGER
- ❖ Maître Alexandra CHALVIN
- ❖ Maître Ludovic ROMAIN
- ❖ Maître Jeanne YANG-TING-HO
- ❖ Maître Philippe PLACIDE

LET
T
R
E

C
I
R
C
U
L
A
I
R
E

Les prochaines rencontres prévues sont :

- **Le 15 février** :
15H00 avec la CGPME
- **Le 16 février** :
09H30 avec l'Ordre des Experts Comptables,
12H00 avec le Maire des Trois Ilets,
17H30 avec le Maire du Vauclin,
- **Le 17 février** :
15H00 avec l'Association des Maires,
- **Le 18 février** :
11H30 avec la Chambre des Notaires,
- **Le 19 février** :
11H00 avec le Président de la Chambre d'Agriculture.

Ces rencontres commencent à porter leurs fruits puisque une délégation du Barreau est conviée **le 16 février 2016 à 19 heures** devant le bureau municipal de la commune de Ducos pour une présentation du Barreau et débattre de propositions de thèmes sur lesquelles nous pourrions être amenés à intervenir tels que la Convention globale territoriale portée par la CAF, le Conseil des Droits et des Devoirs des Familles, le rapport avec les entreprises etc ...

Le 22 février prochain, le Maire de la commune de Sainte-Marie souhaite organiser une réunion avec une délégation du Barreau en mairie à 16 heures, sur la mise en place d'un partenariat notamment pour traiter de l'indivision. Une demande identique a été formulée par le maire de la commune de Case-Pilote à une date qui reste à définir.

Je souhaite être accompagné de confrères membres ou pas du Conseil de l'Ordre en fonction de leurs disponibilités, de telle sorte que nous soyons tous très impliqués dans ces démarches de communication fonctionnelle du Barreau.

Le Barreau a également accepté, depuis janvier 2016, d'intervenir dans une émission juridique le samedi matin de 08 heures à 10 heures sur une radio dite périphérique, Radio Inter Tropical, qui émet depuis la commune du Gros-Morne.

Le 09 janvier 2016, je suis intervenu au nom du Barreau afin d'annoncer notre participation à cette émission, chaque samedi, en mettant l'accent sur notre métier et notre rôle dans la société martiniquaise.

- **le 16 janvier 2016** : Madame le Bâtonnier Danielle MARCELINE est intervenue sur l'indivision ;
- **le 23 janvier 2016** : Maître Ludovic ROMAIN est intervenu sur les actions de groupe ;
- **le 30 janvier 2016** : Maître Charles Edouard FENOT sur le droit pénal de l'environnement ;
- **le 06 février 2016** : Maître Catherine MARCELINE sur la médiation ;
- **le 13 février 2016** : Maître Nathalie NADIR interviendra sur le divorce.

Les confrères qui souhaitent participer à cet effort de communication et de visibilité du Barreau peuvent se rapprocher de l'Ordre afin de proposer également un thème d'intervention. En tout état de cause, un plan de communication du Barreau sera présenté courant mars 2016.

Je vous attends lors du prochain petit-déjeuner du Bâtonnier qui aura lieu **le vendredi 26 février 2016 de 8 heures à 10 heures à l'Hôtel l'Impératrice** pour un échange informel en toute confraternité et sur toutes les questions qui vous tiennent à cœur.

Je vous prie de croire, Mes Chers Confrères, à l'assurance de mes salutations confraternelles et dévouées.



LE BATONNIER
Dominique NICOLAS